

M.G.I. FRANCE
Société Anonyme
au capital de 4.691.984 euros
161, avenue de Verdun – 94204 Ivry sur Seine
324 357 151 RCS Créteil

RAPPORT DE GESTION
SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012
INCLUANT LE RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE

Chers Actionnaires,

Nous vous avons conviés, conformément à la loi et aux statuts de notre Société, pour vous donner connaissance du rapport que nous avons établi sur la marche des affaires de notre Société pendant l'exercice social clos le 31 décembre 2012. Nous souhaitons également vous donner connaissance du rapport que nous avons établi sur les comptes consolidés du groupe arrêtés au 31 décembre 2012. En effet, nous vous rappelons que les actions de la Société sont admises à la cote du marché Alternext de NYSE Euronext depuis le 12 juillet 2006 et nous avons établi des comptes consolidés.

Nous avons l'honneur de soumettre ce rapport à votre appréciation en même temps que le bilan, le compte de résultat, les comptes consolidés et les annexes établis au 31 décembre 2012.

Nous vous rappelons que, conformément aux prescriptions légales, tous ces documents sont restés à votre disposition, au siège social, pendant les quinze jours qui ont précédé l'Assemblée en même temps que les rapports du Commissaire aux comptes et l'inventaire.

Nous vous demandons de nous en donner acte.

1 RAPPORT SUR LA GESTION DE L'ACTIVITE ET RESULTAT DU GROUPE MGI AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

1.1 FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

1.1.1 Aspects comptables et économiques

Durant l'année 2012, le groupe MGI a réalisé un chiffre d'affaires hors taxe opérationnel de 27.128 K€ contre 22.434 K€ pour l'exercice précédent, soit une progression de près de 20,90 %.

La marge brute s'est élevée à 17 591 K€, représentant un taux de 64,80 % contre une marge brute de 14 511 K€ au titre de l'exercice antérieur, soit une progression de 21.20 %.

1.1.2 Développements techniques et commerciaux

Le groupe MGI a maintenu ses efforts en Recherche & Développement au cours de l'exercice 2012. La commercialisation de la nouvelle Jetvarnish 3 D est effective depuis le dernier trimestre 2012. Par ailleurs, le groupe a poursuivi ses efforts de Recherche & Développement sur une nouvelle technologie d'impression afin de pouvoir présenter de nouvelles innovations sur l'exercice 2012 et a constaté pour l'exercice en cours un crédit d'impôt Recherche & Développement de 1 515 K€. Le total des dépenses engagées au titre de la recherche est d'un montant de 5 052 K€.

Le chiffre d'affaires réalisé en France a progressé de 14,3 % pour s'établir à 7.400 K€ contre 6 500 K€ pour l'exercice précédent.

Sur le plan national, au cours du dernier trimestre de l'année, la Société a présenté en première mondiale sur le salon Carte sa dernière technologie Jet d'Encre pour carte plastique – JetCard.

A l'international, avec sa filiale MGI USA, son développement commercial se poursuit de façon active. MGI USA a réalisé un chiffre d'affaires de 15 487 K€ soit une progression de plus de 18,30 % par rapport à l'exercice précédent s'élevant à 13.090 K€.

Le Groupe MGI a participé pour la cinquième fois de son histoire au salon DRUPA à Düsseldorf (Allemagne) en Mai 2012. Au cours de cet événement majeur pour son industrie, MGI a non seulement obtenu un succès commercial sur l'ensemble de sa gamme de produits par une prise de commande importante et notamment de sa nouvelle vernisseuse Jetvarnish 3D qui était présentée en première mondiale sur ce salon.

Le chiffre d'affaires réalisé à l'international a progressé de plus de 23,60 % pour s'établir à 19.700 K€ contre 15.900 K€ pour l'exercice précédent.

1.1.3 Partenariats

De nouveaux distributeurs ont été agréés, au cours de l'exercice permettant ainsi une meilleure couverture commerciale à l'international.

1.1.4 Recrutements

Le groupe MGI a recruté à l'international au travers de sa filiale MGI USA et France. Les recrutements ont principalement porté sur des postes d'ingénieur et techniciens.

1.1.5 Prise de participation en Allemagne

Afin de poursuivre l'intégration de nouvelles compétences en mécaniques de précision et d'étoffer son service de Recherche et Développement, le groupe MGI a engagé une restructuration importante de KORA PACKMAT, la filiale allemande. Cette restructuration a été accompagnée d'un soutien financier, qui s'est traduit par d'un prêt obligataire convertible en action et rémunéré à hauteur 5 % l'an et pour un montant de 700 K€. La date anniversaire de convertibilité pour les prêts obligataires consenties en 2011 et 2012 a été fixée au 31 juillet 2015. Le montant cumulé des prêts obligataires s'élève à 1.112 K€.

1.2 ACTIVITE ET RESULTATS DU GROUPE - EVOLUTION PREVISIBLE

1.2.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe, soit 27.128 K€ se répartit comme suit :

France : 7.398 K€

Export : 19.731 K€

Consommables et services: 7.227 K€

Equipements : 19.901 K€

1.2.2 Résultat du Groupe

L'ensemble de l'activité du groupe MGI sur l'exercice 2012 peut être résumé ainsi qu'il suit :

En K euros	31.12.2012	31.12.2011
Chiffre d'affaires	27.128	22.434
Résultat d'exploitation	5.864	4.147
Résultat courant des entreprises intégrées	5.786	4.042
Résultat net	4187	3.209

- **Les Charges d'exploitations**

Les charges d'exploitation restent maîtrisées à 26.993 K€ (environ 13.44%) par rapport à la progression du chiffre d'affaires (environ 20,90 %).

Les autres charges externes se sont élevées à 7.299 K€ et les charges de personnel à 5.422 K€.

Les effectifs totaux du groupe à fin décembre 2012 s'élevaient à 79 salariés contre 75 à fin décembre 2011.

- **Impôts sur les résultats**

L'impôt sur les bénéfices s'élève à 1.729 K€, le groupe ne bénéficie d'aucun déficit reportable compte tenu de ses résultats positifs.

- **Crédit d'Impôts**

Au titre de l'exercice 2012, le groupe a constaté un crédit d'impôt Recherche & Développement de 1.515 K€.

1.2.3 Situation financière du groupe

Les capitaux propres du groupe s'élèvent au 31 décembre 2012 à 29.457 K€.

Le total des passifs courants s'élève à 6.287 K€ contre 5.205 K€ fin 2011, dont 854 K€ de passifs financiers.

L'endettement du groupe est à taux fixe. Le groupe a remboursé, au titre de l'exercice 2012, 913 K€ d'emprunt financiers.

- **Trésorerie**

La trésorerie nette du groupe s'élève à 4.810 K€ et se répartit comme suit au 31 décembre 2012 :

- Sicav Monétaires et comptes à terme : 3.028 K€
- Comptes bancaires en € : 1.187 K€
- Comptes bancaires en \$ US : 595 K€

- **Immobilisations**

Les immobilisations incorporelles totales présentent une valeur comptable nette de 284 K€.

Les immobilisations corporelles totales présentent une valeur comptable nette de 14.768 K€.

Les immobilisations financières totales présentent une valeur comptable de 1.276 K€ et sont constituées principalement de dépôts et cautionnements (dont 1.112 K€ de prêt obligataires cumulé à sa filiale Kora- Packmat).

Il n'y a aucune dette sur acquisitions d'immobilisations au 31 décembre 2012.

Le groupe dispose d'une situation financière saine, caractérisée par une trésorerie disponible conséquente.

1.2.4 Perspectives d'avenir du groupe

Au cours du premier trimestre 2013, le groupe a réalisé un chiffre d'affaires trimestriel de 5 465 millions d'euros, contre 4.77 millions d'euro l'année précédente soit une progression de 14.50 %. Hors de France, le chiffre d'affaires sur le premier trimestre ressort en progression de 20,2 %, à près de 3.431 million d'euro contre 2.854 millions d'euro l'année précédente.. L'activité à l'international représente désormais 63 % de l'activité du groupe. En France, l'activité a progressé sur le premier trimestre avec une hausse de 6 % du chiffre d'affaires à près de 2.034 millions d'euro, contre 1.919 millions d'euro l'année précédente.

1.3 ACTIVITE FILIALE

Notre filiale MGI USA a réalisé, au titre de l'exercice 2012, un chiffre d'affaires de 15.487 K€ contre un chiffre d'affaires de 13.090 K€ au titre de l'exercice 2011 soit une progression de plus 18 % par rapport à l'exercice précédent, avec un résultat opérationnel bénéficiaire de 749 K€ contre 266K€ l'année précédente.

1.4 EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE

Nous vous informons qu'aucun événement majeur n'est intervenu depuis la date de clôture de l'exercice écoulé. Le groupe a prévu une croissance à deux chiffres pour son chiffre d'affaire prévisionnel sur l'exercice en cours.

1.5 APPROBATION DES COMPTES CONSOLIDES

Nous vous demanderons, après avoir entendu la lecture du rapport des Commissaires aux comptes, de bien vouloir approuver les comptes consolidés tels qu'ils vous sont présentés.

2 ACTIVITE DE LA SOCIETE – PRESENTATION DES COMPTES MGI FRANCE

2.1 FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice, la Société a poursuivi ses efforts de Recherche & Développement afin de présenter sur l'exercice de nouveaux équipements ayant fait l'objet de prises de brevets. La société a participé au salon DRUPA qui lui permet de consolider son carnet de commandes pour la fin de l'année 2012 et sur l'exercice 2013.

2.2 PRESENTATION DES METHODES COMPTABLES

Est annexée aux comptes annuels la présentation des règles et des méthodes comptables.

2.3 COMMENTAIRES SUR LE COMPTE DE RESULTATS

Le chiffre d'affaires hors taxes de cet exercice social s'élève à 20.429.798 € contre 19.532.167 € au titre de l'exercice précédent.

Compte tenu d'une production stockée pour 341.495 €, d'une production immobilisée pour 2.411.097 €, de subventions d'exploitation reçues pour 1.055.532 €, de reprises sur provisions et amortissements et de transferts de charges pour 65.071 € et d'autres produits pour 4.778 €, le total des produits d'exploitation s'élève à 24.307.771 € contre 22.855.514 € en 2011.

Les charges d'exploitation se sont élevées pour leur part à 20.917.087 €.

Les différents postes sont les suivants :

- *achats de marchandises* : 1.389.009 €
- *variation de stock (marchandises)* : 480.747 €
- *achats de matières premières et autres approvisionnements* : 7.567.959€
- *variation de stock (matières premières et approvisionnement)* : (21.422 €)
- *autres achats et charges externes* : 5.770.053 €
- *impôts, taxes et versements assimilés* : 395.962 €
- *salaires et traitements* : 2.593.355 €
- *charges sociales* : 1.307.736 €
- *dotations aux amortissements sur immobilisations* : 1.373.725 €
- *dotations aux provisions sur actif circulant* : 1907 €
- *autres charges* : 58.055 €

L'exploitation a ainsi engendré un résultat d'exploitation bénéficiaire de 3.390.685 € contre 2.363.874 €, lors de l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier positif d'un montant de 15.305 €, d'un résultat exceptionnel négatif d'un montant de (3.336) €, d'un impôt sur les bénéfices de (271.829 €), le résultat de l'exercice se traduit par un bénéfice de 3.674.483 €. L'effectif salarié moyen est de 49 personnes.

Vous trouverez, annexés aux comptes annuels, les résultats financiers des 5 derniers exercices écoulés (**annexe 1**).

Il est joint au présent rapport de gestion l'inventaire des valeurs mobilières détenues en portefeuille à la clôture de l'exercice (**annexe 2**).

2.4 COMMENTAIRES DES ELEMENTS DU BILAN

Le bilan de MGI montre une structure financière encore renforcée puisque MGI présente des capitaux propres de 32.650.335 € au 31 décembre 2012 contre 28.975.853 € au titre de l'exercice précédent.

2.5 AFFECTATION DES RESULTATS

Nous vous proposons en conséquence d'affecter le résultat net de l'exercice, soit 3.674.483 €, en totalité au compte de report à nouveau créditeur,

qui de	17.534.219 €
se trouverait ainsi porté à	21.208.702 €

2.6 DIVIDENDES ANTERIEURS

Nous vous demanderons de prendre acte, en application des dispositions de l'article 47 de la loi du 12 juillet 1965 (article 243 bis du Code général des impôts), qu'il n'a été versé, aucun dividende durant les trois derniers exercices sociaux.

2.7 DELAIS DE PAIEMENTS

Conformément aux termes de l'article L 441-6 -1 alinéa 1 du Code de commerce, nous vous informons de la décomposition, à la clôture des deux derniers exercices du solde des dette à l'égard des fournisseurs par date d'échéance :

<i>Fournisseurs</i>	<i>non échu</i>	<i>moins de 30 jours</i>	<i>entre 30 et 60 jours</i>	<i>entre 60 et 90 jours</i>	<i>plus de 90 jours</i>
au 31 déc. 2012	635 087	717 107	163 319	11 371	
au 31 déc. 2011	1 514 095	580 761	110 312	6539	

Hors facture en litige et opération intergroupe faisant l'objet de dispositions particulières, les délais de paiements moyens se situent entre 30 et 90 jours.

2.8 DESCRIPTION DES PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS LA SOCIETE EST CONFRONTEE - OBJECTIFS ET POLITIQUE DE LA SOCIETE EN MATIERE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS, POLITIQUE CONCERNANT LA COUVERTURE DE CHAQUE CATEGORIE PRINCIPALE DE TRANSACTIONS PREVUES POUR LESQUELLES IL EST FAIT USAGE DE LA COMPTABILITE DE COUVERTURE. EXPOSITION DE LA SOCIETE AUX RISQUES DE PRIX, DE CREDIT, DE LIQUIDITE ET DE TRESORERIE.

La société reste très prudente en matière de gestion des risques financiers en n'accordant aucune ligne de crédit dépassant 10 K€ maximum (chaque client fait l'objet d'une assurance crédit auprès d'un établissement spécialisé).

2.9 EVENEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE - PERSPECTIVES D'AVENIR

2.9.1 Événements intervenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun évènement particulier n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

2.10 ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Au titre de l'exercice écoulé, nous avons engagé des investissements en matière de Recherche & Développement ouvrant droit à un crédit d'impôt de 1.515.465 €.

2.11 DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et quinquies du Code général des impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge les dépenses suivantes, visées aux articles 39-4 et 39-5 du même Code, non déductibles du résultat fiscal, à savoir :

Taxe sur les véhicules particuliers : 14.487 €

Amortissement excédentaire : 20.793 €

2.12 CONVENTIONS VISEES PAR LES ARTICLES L 225-38 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE

Votre Conseil a donné toutes informations utiles au Commissaire aux comptes afin de lui permettre d'établir son rapport spécial sur les conventions visées par les articles L 225-38 et suivants du Code de commerce.

Il vous sera donné lecture de ce rapport.

2.13 RAPPORT GENERAL

Il vous sera également donné lecture du rapport général du Commissaire aux comptes sur la vérification des comptes de l'exercice.

2.14 APPROBATION DES COMPTES ET DES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous demanderons, après avoir entendu la lecture de ces rapports, de bien vouloir approuver les comptes sociaux tels qu'ils vous sont présentés et d'approuver également les opérations visées par les articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce.

2.15 FILIALES ET PARTICIPATIONS

Au 31 décembre 2012, la société MGI possédait les filiales et participations suivantes :

- Afin d'intégrer de nouvelles compétences en mécanique de précision, la société MGI a pris une participation de 35 % dans la société allemande KORÄ-PACKMAT spécialisée dans ce secteur. Cette participation s'est traduite par une augmentation de capital de 556 000 €.
- La société MGI a également accordé des prêts rémunérés pour un montant total de 1.112 000€ afin de soutenir les efforts de restructuration entrepris
- Contrôle de 100 % du capital de la société MGI USA, société de droit américain au capital de 3.432.951 €, dont le siège social est Melbourne, Skyway Industrial Park-3143 skyway circle, FL 32935 MELBOURNE.
- Contrôle 100 % du capital de Descartes Technologies, Société à Responsabilité Limitée au capital de social 50 000 euros divisé en 5000 parts (10 euro la part), dont le siège social est 2, rue Pierre Pascault, 37 100 Descartes, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Tours sous le numéro 523 458 420.

2.16 ACTIONNARIAT SALARIE

Aucune option de souscription et/ou d'achat d'actions n'a été consentie aux salariés. En conséquence, nous n'avons pas établi le rapport à l'article L.225-184 du Code de commerce.

La dernière proposition faite aux actionnaires de procéder à une ou plusieurs augmentations de capital en faveur des salariés dans le cadre de l'Assemblée générale du 14 juin 2010 a été refusée par ladite assemblée.

2.17 CAPITAL AUTORISE MAIS NON ENCORE EMIS – POINT SUR L'UTILISATION DES AUTORISATIONS GLOBALES CONSENTIES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'assemblée générale du 30 juin 2011 a consenti au Conseil d'administration des autorisations inscrites dans le tableau retraçant les délégations de compétence (**annexe 3**).

2.18 INFORMATIONS CONCERNANT LA DETENTION PAR LA SOCIETE DE SES PROPRES ACTIONS

L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 30 juin 2011, faisant usage de la faculté prévue aux articles L.225-209-1 et suivants du Code de commerce, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration a autorisé le Conseil d'administration à acquérir un nombre d'actions de la Société ne pouvant excéder 10% du nombre total d'actions composant le capital social à la date de ladite assemblée générale, soit 469.198 actions, pour un montant global maximum ne pouvant excéder 11.729.950 euros.

2.19 ÉVOLUTION DU COURS DU TITRE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Nous vous rappelons que la Société est cotée sur le marché Alternext de NYSE Euronext depuis le 12 juillet 2006. Au 18 juillet 2006, le cours de l'action était de 5,30 €.

Depuis son introduction en bourse, le cours unitaire de l'action a oscillé entre 4,67 € et 13,00 €. Le cours de l'action était à la clôture de l'exercice 2012 de 13,00 €.

Au cours de l'exercice écoulé, les mouvements sur actions propres ont été les suivants :

- Solde au 31/12/2011 : 13.734 actions (valeur de clôture à 8,97 €)
- Achats : 126.416
- Ventes : 133.169 actions
- Solde au 31/12/2012 : 6.981 actions (valeur de clôture à 13,00 €)

2.20 MANDATAIRES SOCIAUX

Le Conseil d'administration est composé des administrateurs suivants :

NOMS	MANDATS	EXPIRATION A L'ISSUE DE L'ASSEMBLEE STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE
Monsieur Edmond ABERGEL né le 11 novembre 1959 à Casablanca de nationalité Française et demeurant 84, cours de Vincennes, 75012 Paris	Président Directeur Général	2016
Monsieur Victor ABERGEL né le 2 août 1961 à Casablanca de nationalité Française, demeurant 11 avenue Gilles, 94340 Joinville le Pont	Directeur Général Délégué et administrateur	2016
Madame Françoise BUSSON née le 9 avril 1956 à Avranches, de nationalité Française et demeurant 5, rue de la Verrerie, 92190 Meudon	Administrateur	2016
Monsieur Michaël ABERGEL Né le 30 mars 1956 à Casablanca, de nationalité Française et demeurant 1, Inwood Way – Indian Harbor Beach – Floride 32937 – USA	Administrateur	2013
Monsieur Jean-Pierre GERAULT né le 01 avril 1956 à Toulouse, de nationalité Française et demeurant 533, rue des Poulivets 84580 OPPEDE	Administrateur	2011

Le mandat d'administrateur de Monsieur GERAULT arrive à expiration à l'issue de la présente assemblée.

Nous vous proposons de ne pas renouveler son mandat.

Mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés par les mandataires sociaux au 31 décembre 2010

Mandataire	Mandat(s) exercé(s) au sein de la société MGI France	Mandat(s) éventuel(s) exercés dans d'autres sociétés
Monsieur Edmond ABERGEL	- Président du conseil d'administration - Directeur général	Gérant De Descartes Technologies
Monsieur Victor ABERGEL	- Directeur général délégué - Administrateur	Aucun
Madame Françoise BUSSON	- Directeur général délégué - Administrateur	Aucun
Monsieur Michael ABERGEL	- Administrateur	Aucun

2.21 MANDAT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous vous rappelons que le mandat des commissaires aux comptes titulaire et suppléant expirera à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

2.22 CHOIX DE LA MODALITE D'EXERCICE DE LA DIRECTION GENERALE

Le Conseil a fait le choix de ne pas dissocier les fonctions de Président du Conseil et de Directeur Général. Les pouvoirs du Président Directeur Général ne font l'objet d'aucune limitation, tant statutaire que décidée par le Conseil d'administration. Cependant, il est d'usage que le Président Directeur Général requiert l'avis du Conseil d'administration pour toutes opérations de croissance externe ou de cession de filiale ou de participation.

2.23 REMUNERATION DES DIRIGEANTS

En 2012, la rémunération brute des organes de Direction est d'un montant de 693 K€.

2.24 ELEMENTS RELATIFS AUX OPERATIONS EFFECTUEES PAR LA SOCIETE SUR SES PROPRES ACTIONS

Le Conseil d'administration de la société MGI en date du 22 décembre 2008 a :

Décidé de mettre en œuvre la première tranche de rachat portant sur a maxima 439.133 actions soit 10% du capital, qui pourrait être réalisée par interventions sur le marché ou par achats de blocs aux fins de :

- l'animation du cours par un PSI dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers,
- gestion patrimoniale et financière,
- l'attribution / la cession d'actions aux salariés ou aux dirigeants du groupe en conséquence d'obligations liées à l'émission de titres donnant accès au capital, à des programmes d'options d'achat d'actions, à l'attribution gratuite d'actions, à l'attribution ou à la cession d'actions aux salariés dans le cadre de la participation aux fruits de l'entreprise, de plan d'actionnariat salarié ou de plan d'épargne entreprise, conformément aux termes de l'article L 225-208 du code de commerce,
- leur annulation dans les conditions fixées par l'assemblée générale mixte à intervenir et relative à l'autorisation de la réduction du capital.

L'acquisition des actions sera financée par la trésorerie disponible de la Société ou au moyen d'endettement financier à court et moyen terme, en cas de besoin excédant son autofinancement. Conformément aux dispositions de l'article L. 225-210, alinéa 3 du Code de commerce, la Société disposera de réserves autres que les réserves légales, d'un montant au moins égal à la valeur des actions qu'elle possède. **Cette autorisation a été renouvelée lors de l'assemblée du 30 juin 2011.**

Au cours de l'exercice 2011, aucune action acquise par la société n'a été annulée et aucune action n'a été annulée au cours de 24 mois précédent la clôture. Nous vous proposons, dans le cadre de la présente assemblée de déléguer, à votre conseil d'administration, toute compétence aux fins de mettre en place un nouveau programme de rachat d'actions dont les caractéristiques seraient les suivantes :

- le Conseil d'administration pourrait acquérir un nombre d'actions de la Société ne pouvant excéder 10% du nombre total d'actions composant le capital social à la date de ce jour, soit 469.198 actions, pour un montant global maximum ne pouvant excéder 11.729.950 euros;
- l'acquisition de ces actions pourra être effectuée par tous moyens et notamment en bourse ou de gré à gré, par blocs d'actions ou par l'utilisation d'instruments financiers dérivés et aux époques que le Conseil d'administration appréciera et que les actions éventuellement acquises pourront être cédées ou transférées par tous moyens en conformité avec les dispositions légales en vigueur ;
- cette autorisation d'opérer sur les propres actions de la société est conférée aux fins de permettre :
 - l'animation du cours par un PSI dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers,
 - la gestion patrimoniale et financière ;
 - l'attribution / la cession d'actions aux salariés ou aux dirigeants du groupe en conséquence d'obligations liées à l'émission de titres donnant accès au capital, à des programmes d'options d'achat d'actions, à l'attribution gratuite d'actions, à l'attribution ou à la cession d'actions aux salariés dans le cadre de la participation aux fruits de l'entreprise, de plan d'actionnariat salarié ou de plan d'épargne entreprise, conformément aux termes de l'article L 225-208 du

code de commerce,

- le prix unitaire maximum d'achat des actions ne devraient pas être supérieur à 25 euros, sous réserve des ajustements en cas d'opérations sur le capital tels qu'indiqués ci-dessous ;
- l'acquisition, la cession, le transfert de ces actions pourraient être effectués et payés par tous moyens, notamment de gré à gré ;
- le programme de rachat d'actions mis en œuvre pourrait être poursuivi en période d'offre publique d'achat visant la société.

En cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves et attribution gratuite d'actions ainsi qu'en cas de division ou regroupement des titres, de modification du nominal de l'action, de distribution de réserves ou de tous autres actifs, d'amortissement du capital ou de toute autre opération portant sur les capitaux propres, le prix maximum d'achat indiqué ci-dessus serait ajusté dans les mêmes proportions, l'assemblée déléguant au Conseil d'administration tous les pouvoirs pour se faire.

L'Assemblée générale des actionnaires confèrerait tous pouvoirs au Conseil d'administration, avec faculté de subdélégation, pour l'accomplissement de ce programme de rachat d'actions propres, et notamment pour passer tous ordres de bourse, conclure tous accords pour la tenue des registres d'achat et de vente d'actions, effectuer toutes formalités et déclarations auprès de l'Autorité des Marchés Financiers et tous autres organismes, remplir toutes formalités et d'une manière générale, faire le nécessaire.

2.25 ENVIRONNEMENT ET SOCIAL

2.25.1 Environnement

La Société n'a aucune activité ayant un impact sur l'environnement.

2.25.2 Social

L'effectif moyen de MGI France s'élevait à 49 personnes au 31 décembre 2012.

La variation de l'effectif de MGI s'analyse comme suit au 31 décembre 2012 :

Effectif au 31 décembre 2011	49
Recrutements :	4
Départs :	4
Dont Démissions :	4
Dont Fin de CDD	0
Dont Fin de période d'essai (dont à l'initiative de l'employeur)	0
Dont Licenciements	0
Effectif au 31 décembre 2012	49

L'effectif moyen de l'année a été de 49 personnes.

ooo ooo ooo

Nous nous tenons à votre disposition pour vous donner toutes les explications complémentaires que vous pourriez désirer. En cas d'accord de votre part, nous vous invitons à approuver les résolutions qui vous sont présentées.

Le Conseil d'administration

ANNEXE 1
TABLEAU DES RESULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES
MGI FRANCE

	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Capital social en fin d'exercice					
Capital social	4 691 984	4 691 984	4.516.331	4.391.331	4.391.331
Nombre d'actions	4 691 984	4 691 984	4.516.331	4.391.331	4.391.331
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaire hors taxes	19 532 167	16 056 651	13.924.509	14.563.377	13.308.875
Résultat avant impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	2.993.167	3.069.017	3.069.017	3.110.543	2.832.507
Impôts sur les bénéfiques / (profit d'impôt)	(709.321)	(605 900)	(123.148)	106.777	-23 914
Participation des salariés due au titre de l'exercice			0	0	0
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	2 993 167	2 815 811	3.624.197	2.646.985	3.321.712
Résultat distribué			0	0	0
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation des salariés, et avant dotations aux amortissements et provisions	0,90	0.71	0.71	0.68	0.65
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	0.64	0.6	0,80	0,60	0,76
Dividende attribué à chaque action			0	0	0
Effectif					
Effectif moyen des salariés employés durant l'exercice	49 12 mois	47 12 mois	49 12 mois	47 12 mois	43 12 mois
Montant de la masse salariale de l'exercice	2 424 826	2 293 544	2.060.266	2.031.147	1.809.032
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales, ...)	1 182 392	1 116 006	985.911	968.406	878.200

ANNEXE 2

INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIERES

MGI FRANCE

• Compte à terme Banque CIAL :	1 016 591,00 €
• Actions	49 863,00 €
• Titres de Placements (Contrat de liquidité Gilbert Dupont)	90 753,00 €
• Titres de Placements (Contrat de Rachat Gilbert Dupont)	111 449 €

ANNEXE 3

TABLEAU DES DELEGATIONS POUR LES AUGMENTATIONS DE CAPITAL

Conformément à l'article L. 225-100 du Code de commerce, nous joignons au rapport de gestion un tableau récapitulatif des délégations de compétence et de pouvoirs accordés par l'Assemblée Générale des actionnaires au Conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital. Ce tableau ne fait apparaître que les délégations en cours de validité.

Ce tableau fait apparaître l'origine, la nature et l'éventuelle utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice écoulé.

Nature de la délégation consentie par l'assemblée des actionnaires au conseil d'administration	Date à laquelle la délégation a été consentie	Date d'échéance de la délégation	Valeurs mobilières auxquelles la délégation a vocation à s'appliquer	Utilisation de la délégation au cours de l'exercice écoulé	Utilisation de la délégation depuis la fin de l'exercice écoulé
Augmentation du capital par émission d'actions nouvelles ou de toutes autres valeurs mobilières donnant accès au capital de la société avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires.	Assemblée Générale mixte en date du 14/06/2010	14/12/2011 (18 mois)	Actions ordinaires Valeurs mobilières	Aucune	Aucune
Délégation de compétence consentie au Conseil à l'effet d'émettre 200.000 bons autonomes de souscription d'actions	Assemblée Générale mixte en date du 30/04/2010	30/10/2011 (18 mois)	BSA	200.000	Aucune
Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet de procéder à l'émission d'actions ou d'autres titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la société ou donnant droit à l'attribution de titres de créances avec suppression du droit préférentiel de souscription et par placement privé	Assemblée Générale mixte en date du 14/06/2010	14/12/2011 (18 mois)	Actions ordinaires Titres de créances Valeurs mobilières	Aucune	Aucune
Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration pour augmenter le nombre d'actions à émettre en cas	Assemblée Générale mixte en date du 14/06/2010	14/12/2011 (18 mois)	Actions ordinaires	Aucune	Aucune

d'augmentation du capital avec maintien ou suppression du droit préférentiel des actionnaires.					
Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration pour décider une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription par émission et attribution gratuites d'actions au profit des salariés et/ou mandataires sociaux de la société et/ou du groupe.	Assemblée Générale mixte en date du 14/06/2010	14/11/2010 (18 mois)	Actions ordinaires	Aucune	Aucune
Autorisation conférée au Conseil à l'effet de réduire le capital social par voie d'annulation de tout ou partie de ses propres actions	Assemblée Générale mixte en date du 14/06/2010	14/11/2010 (18 mois)	/	Aucune	Aucune
Délégation de compétence donnée au conseil de l'effet d'augmenter le capital en faveur des salariés de la société ou des sociétés de son groupe, adhérant à un plan d'épargne d'entreprise,	Assemblée Générale mixte en date du 14/06/2010	14/12/2011 (18 mois)	Actions ordinaires	Aucune	Aucune